

CREW NETTOYANT DÉSINFECTANT NON ACIDE PLANCHER ET SURFACE DANS LES TOILETTES SC

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	3
	Santé		Réactivité	1
Danger spécifique			Risques d'incendie	1
Vêtement de protection 			Apparence Vert. Liquide. Voir la Section 9. DANGER. CORROSIF. PROVOQUE DES BRÛLURES AUX YEUX ET À LA PEAU. NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ.	

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	CREW NETTOYANT DÉSINFECTANT NON ACIDE PLANCHER ET SURFACE DANS LES TOILETTES SC	Code	53907 & 53926
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Désinfectant. Ce produit doit être dilué avant toute utilisation.	PMS#	446283
FTSS#	126998002	Date de validation	2/3/2005
Siège social aux É.U. JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.johnsondiversey.com	Siège social au Canada JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-800-668-3131	Date d'impression	2/3/2005
		Remplace	Aucune validation antérieure
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Diocetyl Dimethyl Ammonium Chloride	5538-94-3	3.255		
Chlorure de didécyldiméthylammonium	7173-51-5	3.255	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 84 mg/kg [Rat].
Chlorure de di-n-alkyl diméthylammonium	68424-95-3	6.510	Non disponible.	Non disponible.
N-Alkyl chlorure de diméthylbenzylammonium	68424-85-1	8.680	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 426 mg/kg [Rat].
Alcool éthylique	64-17-5	0.1- 1.0	OSHA (États-Unis). TWA: 1900 mg/m ³ ACGIH (États-Unis). TWA: 1880 mg/m ³	ORALE (DL50): Aiguë: 7060 mg/kg [Rat]. VAPEUR (CL50): Aiguë: 20000 ppm 10 heure(s) [Rat].

**CREW NETTOYANT DÉSINFECTANT NON ACIDE
PLANCHER ET SURFACE DANS LES TOILETTES
SC**

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Contact avec les yeux. Contact avec la peau Inhalation.
Effets aigus potentiels sur la santé	
Yeux	Corrosif. Peut causer des dommages permanents y compris la cécité.
Peau	Corrosif. Peut provoquer des dommages permanents. Peut être fatal si absorbé par la peau.
Inhalation	Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.
Ingestion	Corrosif. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.
Voir Information toxicologique (section 11)	

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter un médecin immédiatement.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.
Inhalation	En cas de difficultés respiratoires: Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	NE PAS faire vomir! Boire 1 a 2 verres d' eau ou de lait. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
Notes au physicien	La présence probable de lésions des muqueuses peut être une contre-indication au lavage gastrique.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	Alors que ce produit possède un point d'éclair inférieur à 200 Deg. F, il constitue une solution aqueuse à base d'alcool qui ne soutient pas la combustion.
Points d'éclair	Coupe fermée: 55°C (130°F).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Utiliser un jet d'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs exposés aux flammes. poudre, l'anhydride carbonique.
Vêtements de protection (feu)	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Exposée à la chaleur de feu, la matière risque de brûler. Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ramasser avec du sable ou avec un autre matériau non combustible. Placer dans des contenants propres et secs, en vue d'être éliminés selon les méthodes prescrites.

**CREW NETTOYANT DÉSINFECTANT NON ACIDE
PLANCHER ET SURFACE DANS LES TOILETTES
SC**

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Laver abondamment après usage. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Conserver le récipient bien fermé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.
Protection personnelle	
<i>Yeux</i>	Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.
<i>Mains</i>	Gants résistants aux produits chimiques. Comprend: Gants de caoutchouc. Gants de néoprène.
<i>Respiratoire</i>	Si les brouillards/vapeurs ne sont pas adéquatement limités par la ventilation, utiliser la protection respiratoire appropriée pour éviter la surexposition. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2
<i>Pieds</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<i>Corps</i>	If major exposure is possible, wear suitable protective clothing and footwear.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide.
Odeur	Frais.
Couleur	Vert. (Fonçée.)
pH	7.3 [Neutre.]
Gravité Spécifique	1.02
Solubilité dans l'eau	Complète.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Chaleur excessive.
Incompatibilité avec différentes matières	Légèrement réactif à réactif avec agents oxydants, les acides.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

**CREW NETTOYANT DÉSINFECTANT NON ACIDE
PLANCHER ET SURFACE DANS LES TOILETTES
SC**

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Corrosif.
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Inconnu.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Le produit non dilué est réglementé par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet corrosif. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État. LES DÉCHETS INSECTICIDES - Respecter tous les règlements fédéraux, provinciaux, locaux.
-----------------------------	--

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoi	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
DOT Class	
UN/NA	
DOT Special Considerations	

TDG Classification

TDG Nom d'envoi	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
CLASSE TMD	
PIN/NIP	
TDG Special Considerations	

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal SARA 302/304/311/312 substances dangereuses Alcool éthylique
SARA 311/312 distribution de F.S. - inventaire chimique - identification des dangers: Alcool éthylique
CERCLA : Substances dangereuses.: Alcool éthylique

état New Jersey: Alcool éthylique
Massachusetts - Liste des déversements: Alcool éthylique
Massachusetts RTK: Nitritoltriacétate de trisodium, Alcool éthylique
Pennsylvanie RTK: Alcool éthylique

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Non applicable.

Règlements canadiens

NPRI canadien NPRI canadien: Alkylphénoxy polyéthoxyéthanol.

Suite à la page suivante

**CREW NETTOYANT DÉSINFECTANT NON ACIDE
PLANCHER ET SURFACE DANS LES TOILETTES
SC**

SIMDUT Classification Non applicable.

Symbole du SIMDUT

Information sur les produits enregistrés
DIN# 02243720 PCP# 26732**Inventaire des Produits Chimiques** Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA). Tous les ingrédients sont sur la liste DSL.**Section 16. Renseignements supplémentaires****Autres considérations spéciales** Non disponible.**Version** 2.01**Avis au lecteur**

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.